



# Politique culturelle


de la MRC de Memphrémagog

## 2010-2015

Adoptée le 20 octobre 2010



Memphrémagog  
MRC



## Remerciements

### Membres du comité culturel de la MRC de Memphrémagog responsables de la révision de la politique culturelle

Michael Page	président, maire de North Hatley
Agnès Bastin Jutras	auteure et éditrice, représentante du secteur des lettres
Christine Cadoux	cantatrice, représentante du secteur des arts de la scène
Royal Dupuis	maire de Bolton-Est
Philippe Dutil	maire de Stanstead
Lorraine Fortier	artiste peintre, représentante du secteur des arts visuels
Vicki May Hamm	maire de la Ville de Magog
Gérard Marinovich	préfet de la MRC, maire d'Eastman
Hans Walser	président de l'Association du patrimoine de Potton, représentant du secteur du patrimoine

### Réalisation


Coordination de la révision, recherche et rédaction :	Sophie Charbonneau, agente de développement culturel, MRC de Memphrémagog
Conception graphique :	Émilie Gagnon
Révision linguistique :	Agnès Bastin Jutras, Émilie Gagnon, Sylvie-Anne Laverdure
Photographies :	MRC de Memphrémagog

### Collaborations

Artistes, artisans, intervenants culturels, citoyens, élus et employés municipaux ayant participé aux diverses étapes de la consultation publique

L'Équipe de la MRC de Memphrémagog

Danielle Potvin	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec – Direction Estrie
Claude Sirois	Conseil de la culture de l'Estrie



# Table des matières

MOT DU PRÉFET .....	1
MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CULTUREL .....	2
COMITÉ CULTUREL DE LA MRC .....	3
PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE MISE À JOUR.....	5
Inventaire.....	5
Consultation publique .....	5
Rédaction et validation .....	5
MRC de Memphrémagog .....	6
Vision stratégique et schéma d'aménagement révisé de la MRC .....	6
Milieu physique et naturel.....	7
Origines .....	7
Caractéristiques sociales.....	8
Caractéristiques démographiques.....	8
PORTRAIT CULTUREL .....	9
Arts de la scène .....	11
❖ Artistes et lieux de diffusion .....	11
❖ Danse et musique.....	11
❖ Théâtre et arts du cirque.....	11
Enjeux arts de la scène .....	12
Recommandations arts de la scène – Concertation, développement et ouverture aux artistes locaux .....	12
Arts visuels et métiers d'art.....	15
❖ Artistes.....	15
❖ Métiers d'art.....	15
Enjeux arts visuels et métiers d'art.....	16
Recommandations arts visuels et métiers d'art - Concertation et promotion .....	16
Lettres.....	18
❖ Bibliothèques .....	18
❖ Diffusion littéraire.....	18
❖ Université du troisième âge (UTA).....	19
Enjeux lettres.....	19
Recommandations lettres – Développement du financement et concertation.....	19
Patrimoine.....	21
❖ Sociétés d'histoire et musées .....	21
❖ Patrimoine bâti.....	22
❖ Patrimoine paysager.....	22
Enjeux patrimoine.....	23
Recommandations patrimoine – Vers une approche spécifique .....	24
Politiques culturelles en vigueur sur le territoire de la MRC .....	25
❖ Municipalité d'Eastman.....	25
❖ Municipalité du Canton de Potton.....	25
❖ Ville de Magog.....	25
❖ Commission scolaire des Sommets.....	25
AXES, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG .....	26
CONCLUSION .....	28
ANNEXE A .....	30
ANNEXE B .....	32



# Mot du préfet

## Mot du préfet

**Gérard Marinovich**, préfet de la MRC de Memphrémagog, maire d'Eastman et membre du comité culturel de la MRC

Le développement culturel est une préoccupation de la MRC de Memphrémagog depuis de nombreuses années. En effet, le comité culturel de la MRC de Memphrémagog existe depuis 1989 et contribue à l'effervescence du milieu culturel. Les initiatives culturelles se multiplient dans la MRC, les acteurs sont nombreux, créatifs et enthousiastes. Les citoyens et les touristes de la MRC bénéficient de ce dynamisme et les acteurs municipaux ont compris l'importance de la culture pour le développement de leurs milieux.

Étroitement liée à la qualité de vie d'un lieu de résidence, la culture apparaît comme un facteur déterminant du développement local. En témoignant d'une identité locale forte, la culture contribue au sentiment d'appartenance des citoyens et sert d'assise au déploiement d'une offre touristique spécifique.

Les entreprises et les organismes culturels jouent un rôle important en attirant des personnes, des entreprises et des investissements et en faisant connaître la MRC comme un lieu où il fait bon vivre et travailler. La valeur ajoutée du secteur culturel représente environ 4 % du produit intérieur brut du territoire<sup>1</sup>.

Pour la MRC de Memphrémagog, le soutien aux municipalités en matière de culture demeure important. En effet, ce sont les municipalités qui sont appelées à offrir en première ligne une vie culturelle adaptée aux besoins de leurs citoyens. Ainsi donc, la Politique culturelle de la MRC entend soutenir le développement culturel de ses municipalités en un tout cohérent.

<sup>1</sup> <http://www.arts-ville.org>, 2010





## Mot du président du comité culturel

**Michael Page**, président du comité culturel de la MRC de Memphrémagog et maire du Village de North Hatley

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, participé à la mise à jour de cette politique culturelle. Soulignons le travail des membres du comité culturel de la MRC ainsi que de l'agente de développement culturel et rural, madame Sophie Charbonneau. Grâce à leur travail, cette nouvelle politique a pu être élaborée et vise à satisfaire les attentes des élus et des citoyens de la MRC de Memphrémagog.

Est-il encore nécessaire en 2010 d'affirmer l'importance de la culture pour le milieu « memphrémagogois »? Depuis près de 20 ans, la région de la MRC de Memphrémagog, si distinctive par ses aspects topographique, historique et environnemental, structure ses activités en matière culturelle.

En développement culturel comme dans d'autres secteurs, la mobilisation et la cohésion du milieu sont garants de succès. Le comité culturel de la MRC croit fermement en l'importance de soutenir les initiatives issues du milieu, dans une logique de gestion « du bas vers le haut ». Si l'on veut que le milieu de la culture s'approprie les projets, ceux-ci doivent lui être spécifiques.

La *Politique culturelle 2010-2015 de la MRC de Memphrémagog* accorde une place particulière au secteur du patrimoine. De fait, les diverses consultations publiques précédant la rédaction de cette politique ont fait ressortir les besoins spécifiques du territoire en ce qui concerne le patrimoine. Un inventaire des ressources patrimoniales de la MRC et des moyens spécifiques nous permettra d'aller de l'avant dans cette perspective.

Fidèle à son mandat et soucieuse de contribuer à la qualité de vie des citoyens, la MRC entend collaborer avec les municipalités et les intervenants culturels de son territoire.

Mot du président

## **Comité culturel de la MRC**

Le comité culturel de la MRC de Memphrémagog joue, depuis 1989, un rôle important dans le développement culturel du territoire. Seule structure à caractère culturel à desservir simultanément les 17 municipalités de ce territoire, il rend compte de sa vitalité culturelle. À plus d'un titre, ce comité agit comme un catalyseur au niveau du rassemblement du milieu et contribue à la promotion de l'offre culturelle de son territoire comme à l'édification d'une vie culturelle plus forte et plus dynamique. Ces énoncés, qui étaient valables lors de la création du comité, le restent aujourd'hui.

D'après ses règlements, le comité culturel de la MRC est composé de huit à neuf membres ayant droit de vote. De quatre à cinq de ces membres sont des maires. Les quatre autres membres proviennent du milieu culturel. Le mandat pour chacun d'eux est d'une durée de deux ans et est renouvelable. À ces membres sont adjointes deux personnes-ressources, soit une représentante de la Direction de l'Estrie au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (madame Danielle Potvin) ainsi que l'agente de développement culturel de la MRC (madame Sophie Charbonneau), qui agit à titre de coordonnatrice et de secrétaire du comité.

La composition du comité au moment de l'élaboration de cette politique était la suivante :

En 2009 :

- ▶ Monsieur Stephan Doré, président, maire de North Hatley
- ▶ Madame Agnès Bastin Jutras, représentante du secteur des lettres
- ▶ Madame Christine Cadoux, représentante du secteur des arts de la scène
- ▶ Madame Andrée Chartrand, représentante du secteur du patrimoine
- ▶ Madame Lorraine Fortier, représentante du secteur des arts visuels
- ▶ Monsieur Lionel Larochelle, maire du Canton de Stanstead
- ▶ Monsieur Marc Poulin, maire de la Ville de Magog
- ▶ Monsieur Raymond Yates, maire de Stanstead

En 2010 :

- ▶ Monsieur Michael Page, président, maire de North Hatley
- ▶ Madame Agnès Bastin Jutras, représentante du secteur des lettres
- ▶ Madame Christine Cadoux, représentante du secteur des arts de la scène
- ▶ Monsieur Royal Dupuis, maire de Bolton-Est
- ▶ Monsieur Philippe Dutil, maire de Stanstead
- ▶ Madame Lorraine Fortier, représentante du secteur des arts visuels
- ▶ Madame Vicki May Hamm, mairesse de la Ville de Magog
- ▶ Monsieur Gérard Marinovich, maire d'Eastman, préfet de la MRC
- ▶ Monsieur Hans Walser, représentant du secteur du patrimoine

Le comité culturel de la MRC de Memphrémagog est consultatif, c'est-à-dire qu'il peut présenter des recommandations au conseil de la MRC, mais n'a pas de pouvoir décisionnel, à moins d'une délégation spécifique faite en ce sens par le conseil.



## **Présentation de la démarche de mise à jour**

### **Inventaire**

La mise à jour de l'inventaire des ressources culturelles s'est effectuée grâce à un questionnaire distribué dans chacune des municipalités avec des intervenants des milieux culturels et municipaux et par l'intermédiaire de la mise à jour annuelle du *Répertoire culturel de la MRC de Memphrémagog*.

### **Consultation publique**

Une consultation publique a eu lieu le 19 septembre 2009 aux bureaux de la MRC de Memphrémagog à Magog. Les participants à la consultation publique ont échangé diverses idées en atelier selon leur secteur d'activité : arts de la scène, arts visuels, lettres ou patrimoine. Ces échanges étaient basés sur des questions touchant les aspects suivants : financement, promotion, concertation et loisir culturel versus activité professionnelle. Ces questions, élaborées à partir du questionnaire diffusé au préalable, témoignent des préoccupations mises à jour par l'analyse des réponses. Monsieur Georges Comtois, consultant en développement culturel, était chargé de l'animation et de la synthèse des discussions suivant le travail en atelier.

### **Rédaction et validation**

Le comité culturel a ensuite procédé à une première version de la *Politique culturelle 2010-2015 de la MRC de Memphrémagog*. Cette version a été mise en ligne sur le site Internet de la MRC afin d'être validée par le public. Une version finale de la politique est enfin rédigée en tenant compte des commentaires reçus, et validée par l'assemblée régulière de la MRC.

Une fois la Politique culturelle de la MRC adoptée, nous procéderons à l'élaboration d'un plan d'action, à sa mise en œuvre et à son suivi. Le plan d'action permettra à la MRC d'identifier les interventions qu'elle entend réaliser au cours des prochaines années en indiquant les projets, les structures et les mécanismes qui seront mis de l'avant.

## **MRC de Memphrémagog**

Il importe de retenir qu'à la base, les municipalités régionales de comté (MRC), nonobstant leurs compétences et qualités propres, desservent principalement les professionnels des bureaux municipaux ainsi que les élus qui les gouvernent. Elles font le lien avec les divers ministères du gouvernement provincial. Des services aux citoyens sont inhérents à cette structure, mais ne constituent pas l'objet principal de leur mandat. Cette mise au point infère sur l'énoncé du rôle de la MRC en matière culturelle.

## **Vision stratégique et schéma d'aménagement révisé de la MRC**

La rédaction de la Politique culturelle s'inscrit également dans la vision stratégique et le schéma d'aménagement révisé de la MRC touchant les secteurs culturel, économique, environnemental, social et de l'aménagement du territoire.

Notons les objectifs suivants issus de ces deux référents de base : vision stratégique et schéma d'aménagement.

Objectifs de la vision stratégique de la MRC de Memphrémagog (extraits de la vision) :

- ▶ Maintenir et améliorer les services liés à la culture;
- ▶ Protéger les paysages d'intérêt;
- ▶ Mettre en valeur systématiquement le patrimoine culturel et historique;
- ▶ Une implication et un soutien du milieu municipal envers le développement culturel, pour faire connaître et apprécier du public la production artistique et culturelle et augmenter l'attraction de la région.

Objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog :

- ▶ Confirmer la culture comme un secteur structurant du développement de la région et reconnaître le caractère régional de certains équipements culturels existants;
- ▶ Maximiser le développement des équipements culturels et publics en place en réponse aux besoins culturels et patrimoniaux futurs;
- ▶ Confirmer le rôle structurant qu'exercent la qualité des paysages et l'architecture des bâtiments et prévoir des règles de préservation;
- ▶ Préserver les routes et les vues panoramiques donnant sur des paysages d'intérêt supérieur;
- ▶ Connaître, mettre en valeur et protéger les éléments patrimoniaux.

## Milieu physique et naturel

Lorsqu'on regarde la carte topographique du sud du Québec, l'œil est immédiatement attiré par la concentration de montagnes et de lacs qui nichent sur le territoire de la MRC de Memphrémagog. Le chapelet de lacs et de cours d'eau y est nettement plus dense. Ces caractéristiques physiques du milieu sont à l'origine d'une qualité de vie exceptionnelle.

Deux axes montagneux traversent la MRC du nord au sud. Ils constituent la trame de fond de l'implantation humaine et de son développement. Le principal axe montagneux fait partie de la chaîne appalachienne. Il marque le paysage de la portion ouest de la MRC, par la hauteur et la quantité de sommets qu'on y trouve, dont les monts Sutton, Owl's Head, Sugar Loaf, Pevee, Foster et Chagnon, ayant des altitudes supérieures à 600 mètres (...).

Les lacs et les cours d'eau sont à la base de secteurs dominants du développement de la MRC, à savoir la villégiature et l'activité récréotouristique. (...)

Finalement, la forêt, qui occupe 65 % de la superficie du territoire, constitue un patrimoine naturel unique par la qualité, la maturité et la variété des essences qui la compose (...)<sup>2</sup>.

## Origines

À partir de 1783, l'arrivée de colons en provenance des États-Unis est à l'origine de la majorité des hameaux et villages implantés sur le territoire, d'où l'établissement du peuplement en canton. Ces nouveaux arrivants ont occupé des territoires sur lesquels ils pouvaient exercer des activités agricoles et forestières. Le gouvernement du Bas-Canada ouvrit le territoire des « Eastern Townships » à la colonisation dès 1792. Vinrent par la suite les activités de transformation des matières premières et l'utilisation du pouvoir hydraulique. Ce n'est qu'après l'établissement des colons d'origine américaine et britannique qu'arriveront progressivement les colons canadiens-français à la recherche de terres à cultiver. Ils occuperont d'abord les territoires plus au nord et au nord-ouest, pour ensuite progresser naturellement vers le sud et le sud-est.

L'arrivée de nouveaux moyens de transport a fortement contribué à l'essor de la région. Le réseau ferroviaire a permis l'exploitation minière, fort lucrative dans la partie est du territoire durant les années 1800, et le développement industriel dans la région de Magog et de Stanstead. Cette époque est aussi caractérisée par l'arrivée des villégiateurs autour des lacs Massawippi et Memphrémagog, dont les impacts sur l'économie furent et demeurent très importants. Le développement d'un réseau routier très élaboré sur le territoire durant le dernier siècle a contribué à la consolidation des zones urbaines, à une occupation plus étendue du territoire rural et à la diversification de l'économie<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Schéma d'aménagement et de développement, MRC de Memphrémagog, premier projet, 2009, 2.1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 2.5.

## Caractéristiques sociales

Les caractéristiques sociales de la population permanente rappellent les origines anglophones de la région, puisque 17 % de la population était de langue anglaise en 2006. Ce taux, en régression constante depuis plusieurs décennies, est cependant plus de deux fois supérieur sur le territoire de la MRC qu'ailleurs en Estrie (...).

La population permanente présente aussi un profil plus âgé que celui du Québec et de la région. La population ayant 65 ans ou plus sur le territoire dépassait 17 % en 2006, comparativement à 14 % pour l'ensemble du Québec. Ce taux est en constante progression sur le territoire depuis 1971. L'indice de vieillissement, défini comme étant la proportion des personnes de 65 ans et plus par rapport à celle des moins de 20 ans, était de 81 % en 2006. Il s'agit d'un taux beaucoup plus élevé que ceux de l'Estrie (62,8 %) et du Québec (62,5 %). Cet indice est en augmentation depuis 1991 (53,8 % en 1991 et 68,2 % en 2001)<sup>4</sup>.

## Caractéristiques démographiques

La population permanente de la MRC a connu un accroissement constant au cours des cinquante dernières années. Cependant, la répartition de la population par municipalité ainsi que son évolution présentent des disparités avec le portrait régional. En effet, on remarque que trois municipalités ont connu des pertes de population entre 1971 et 2006. Pour ces mêmes municipalités, on note également des pertes de population au cours de la dernière décennie, soit entre 1996 et 2006. Le caractère exceptionnel de la municipalité de Saint-Benoît-du-Lac, dont la population est constituée des moines de l'abbaye, nous amène à considérer différemment la baisse de la population notée au fil des ans.

Ainsi, pour la majorité des municipalités, les courbes de population entre 1996 et 2006 présentent toutes un accroissement. Cette augmentation de la population est particulièrement importante dans la municipalité du Canton d'Orford où le taux de croissance dépasse fortement le taux de croissance régional. Sept autres municipalités montrent également un taux de croissance supérieur à celui de la MRC.

Cet accroissement constant de la population permanente de la MRC constitue le deuxième plus haut taux de croissance en Estrie, après celui de la Ville de Sherbrooke. Entre 1951 et 1971, la croissance de la population permanente de la MRC a été plus lente que celle qu'a connue le Québec. Toutefois, la courbe actuelle ainsi que les perspectives démographiques des vingt prochaines années laissent présager une poursuite de cette croissance à l'image des perspectives prévues pour l'ensemble du Québec. Cet accroissement de la population permanente risque même d'être plus important que celui que connaîtra la région de l'Estrie (...).

En 2009, la population de villégiature regroupait 27 % de la population totale. En comparant ce pourcentage avec celui de 1995 (37 %), on remarque que la population de villégiature tend à se sédentariser. On constate également que le poids de la population de villégiature a diminué pour l'ensemble des municipalités. Malgré cela, six municipalités, majoritairement situées à l'ouest du lac Memphrémagog, accueillent toujours une population de villégiature plus nombreuse que la population permanente<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, 2.10.

<sup>5</sup> Schéma d'aménagement et de développement, *op.cit.*, 2.10.

## Portrait culturel

Le *Répertoire culturel* mis en place par le comité culturel témoigne de la vitalité du territoire. Il découle d'une banque de données mise à jour une fois par année. Les entreprises et organismes publics y sont répertoriés, ainsi que les individus qui ont signifié un intérêt en ce sens. Le *Répertoire culturel 2010*<sup>6</sup> nous informe que :

- ▶ 68 intervenants y sont inscrits, ainsi que 92 entreprises et organismes et 8 comités culturels municipaux, totalisant 168 inscriptions;
- ▶ Des 68 intervenants<sup>7</sup>, 11 sont reliés au secteur des arts de la scène, 58 au secteur des arts visuels, 7 au secteur des lettres et 3 au secteur du patrimoine;
- ▶ Des 92 entreprises et organismes<sup>8</sup>, 35 sont reliés au secteur des arts de la scène, 41 au secteur des arts visuels, 16 au secteur des lettres et 11 au secteur du patrimoine;
- ▶ Les comités culturels municipaux formels sont ceux de : Austin, Ayer's Cliff, Bolton-Est, Canton de Potton, Eastman, Magog, North Hatley et Saint-Étienne-de-Bolton.

---

<sup>6</sup> Le *Répertoire culturel* inclut tous les organismes et entreprises culturels du territoire, ainsi que les artistes et intervenants ayant mis leur fiche d'inscription à jour en 2010.

<sup>7</sup> Certains intervenants apparaissent dans plusieurs secteurs.

<sup>8</sup> Certains organismes et entreprises apparaissent dans plusieurs secteurs.

A cluster of black musical notes and symbols, including a large treble clef, positioned above the text.

*Arts*  
de la *S*cène



## Arts de la scène

Il existe, sur le territoire de la MRC, des institutions qui ont fait leur marque et qui poursuivent leur œuvre de transmission de la culture : le *Centre d'arts Orford*, la salle d'opéra *Haskell*, la salle de spectacle *Le Vieux Clocher de Magog*, le Théâtre *The Piggery* et le Théâtre *La Marjolaine*. De ces cinq lieux, seul *Le Vieux Clocher* est ouvert toute l'année. Plusieurs autres offrent ponctuellement diverses activités culturelles à la population. Parmi les arts de la scène, ce sont les diffuseurs et le secteur de la musique qui prédominent. Le théâtre et la danse participent également au loisir culturel. Le cinéma, la télévision et la presse contribuent à mettre en valeur le territoire et ses activités.

### ❖ *Artistes et lieux de diffusion*

Le territoire de la MRC de Memphrémagog abrite des joyaux en matière de lieux de diffusion des arts de la scène. On note, ces dernières années à Magog, la présence de petits lieux de diffusion pour artistes émergents. De nombreux artistes se sont établis dans la MRC. À titre indicatif, on dénombre 11 intervenants dans le domaine des arts de la scène et 35 organismes de ce secteur dans le *Répertoire culturel* de la MRC.

### ❖ *Danse et musique*

Quelques écoles de danse sont installées à Magog. On constate que certaines d'entre elles sont affiliées à des centres de conditionnement physique. Il existe également sur le territoire une grande variété de cours de musique, couvrant pratiquement tous les styles musicaux, et offrant un loisir culturel très diversifié. On relève le *Centre d'arts Orford*, une académie de réputation internationale, des écoles de musique et d'écriture de la chanson à Magog, la troupe *Et vive l'opéra!* qui propose des spectacles de découverte de l'Opéra, sans compter des professeurs enseignant en privé, disséminés en territoire rural, où il existe aussi un studio d'enregistrement. On compte également des programmes de musique à l'école secondaire *La Ruche* et *Le Transit*, ainsi qu'au *Collège Notre-Dame-des-Servites* d'Ayer's Cliff. Soulignons le rôle important des concerts organisés dans la MRC par le *Centre d'arts Orford* dans le cadre d'« Orford sur la route ».

### ❖ *Théâtre et arts du cirque*

Quelques troupes de théâtre offrent des occasions exceptionnelles aux citoyens (jeunes et adultes) de s'adonner à cette forme d'art à titre de loisir culturel. Parmi elles, les *Baladins de Magog* et la troupe *Les fous du roi*, situées dans la MRC, produisent habituellement quelques

spectacles par année. Mentionnons, également, le programme en arts dramatiques offert par l'école secondaire *La Ruche* avec la troupe *La Caravane* et les activités du *Cirque des étoiles*, seule école de cirque du réseau scolaire public québécois, réunissant les jeunes des écoles primaires et secondaires de Magog.

## **Enjeux arts de la scène**

À l'issue de la consultation publique, on constate que, bien qu'il existe des lieux de diffusion de grande réputation, la plupart d'entre eux éprouvent des difficultés à assurer l'affluence de clientèles et, de ce fait, le maintien de leurs opérations. Si le secteur des arts de la scène accuse une multiplication des activités, il arrive qu'un chevauchement de ces dernières contribue à la faiblesse de l'achalandage.

Notons que parmi les lieux de diffusion recensés sur le territoire figurent quelques églises, mais les exigences de niveau technique en rendent plusieurs non conformes aux aspirations des artistes, ou peu adaptées à des spectacles intimistes. On peut déplorer, également, pour les artistes locaux ou amateurs, l'accès aléatoire à des lieux de diffusion disposant d'un équipement adéquat, n'exigeant que des coûts modiques et prêts à s'adapter à un horaire non conventionnel.

La segmentation des clientèles, la saisonnalité, les coûts élevés d'opération font partie des grands défis que les gestionnaires des salles de spectacle et les artistes ont à relever. Même si toutes les municipalités de la MRC<sup>9</sup> disposent de lieux de diffusion, les artistes locaux doivent souvent composer avec des lieux de pratique et de prestation dont la technique et les installations se révèlent souvent inadéquates.

## **Recommandations arts de la scène – Concertation, développement et ouverture aux artistes locaux**

- ▶ Favoriser le renforcement des structures existantes en soutenant leur développement plutôt que d'encourager une multiplication des lieux de diffusion;
- ▶ Favoriser l'accès aux artistes locaux et non professionnels aux lieux de diffusion offrant une infrastructure et une technique adéquates;

---

<sup>9</sup> À l'exception des municipalités de Ogden et de Hatley.

- ▶ Favoriser l'élaboration d'un calendrier d'activités culturelles visant une meilleure concertation pour éviter le chevauchement des activités sur le territoire de la MRC. Cette mesure suppose un développement sur l'ensemble du territoire de la MRC pour être mise en œuvre efficacement;
- ▶ Favoriser une promotion générale sous l'égide et la reconnaissance de la MRC.



*Arts visuels*  
& *Métiers d'art*



## Arts visuels et métiers d'art

La consultation publique confirme que le secteur des arts visuels est un des plus dynamiques de la MRC de Memphrémagog. C'est aussi le secteur où la proportion d'artistes professionnels et amateurs est la plus importante. D'ailleurs, le Canton de Potton et Eastman figurent parmi les dix petites villes où l'on compte le plus grand nombre d'artistes y résidant au Canada<sup>10</sup>. Dans ce secteur, on note la présence du *Centre d'arts Orford*, du *Musée international d'art naïf de Magog*, du *Centre d'artistes CRÉATIO* et des *Trésors de la Grange*. La MRC dispose également de nombreuses galeries d'art. Le *Répertoire culturel de la MRC* recense 58 intervenants dans le domaine des arts visuels et métiers d'art et 41 organismes oeuvrant dans ce secteur.

### ❖ Artistes

Voici très précisément le domaine le plus représenté sur notre territoire. Que ces artistes soient professionnels ou non, ils exploitent tous les médiums, sont partout, actifs et regroupés en organismes bien structurés et dynamiques. Afin d'obtenir un portrait plus juste de ce secteur, il serait cependant pertinent de connaître quelle est la proportion de professionnels parmi ces artistes. Un nombre significatif d'artistes professionnels témoignerait encore davantage du dynamisme de ce secteur culturel.

Les dernières années ont vu la naissance d'associations et d'écoles, en plus de l'adoption de nouveaux programmes par des institutions bien établies. Le programme Arts-Études de l'école secondaire *La Ruche* offre aux jeunes l'occasion de se perfectionner dans le domaine des arts visuels, et de participer à des expositions dans des salles de renom.

### ❖ Métiers d'art

Ces artisans réalisent à partir de leurs ateliers, nichés partout sur le territoire, des œuvres qui se démarquent souvent par leur qualité et leur originalité. Très souvent, ces artistes font partie des mêmes associations que les artistes peintres, dessinateurs, photographes et infographistes.

Qu'ils soient des professionnels ou qu'ils s'adonnent à ces disciplines sous forme de loisir, il est évident que ces artistes savent créer une synergie très appréciée et qui est reconnue à

---

<sup>10</sup> Selon une étude de Hill Stratégies, <http://www.hillstrategies.com>. 2010.

l'extérieur de la MRC de Memphrémagog. Il est indéniable que les arts visuels contribuent, comme les diffuseurs des arts de la scène, à l'attrait touristique de la MRC.

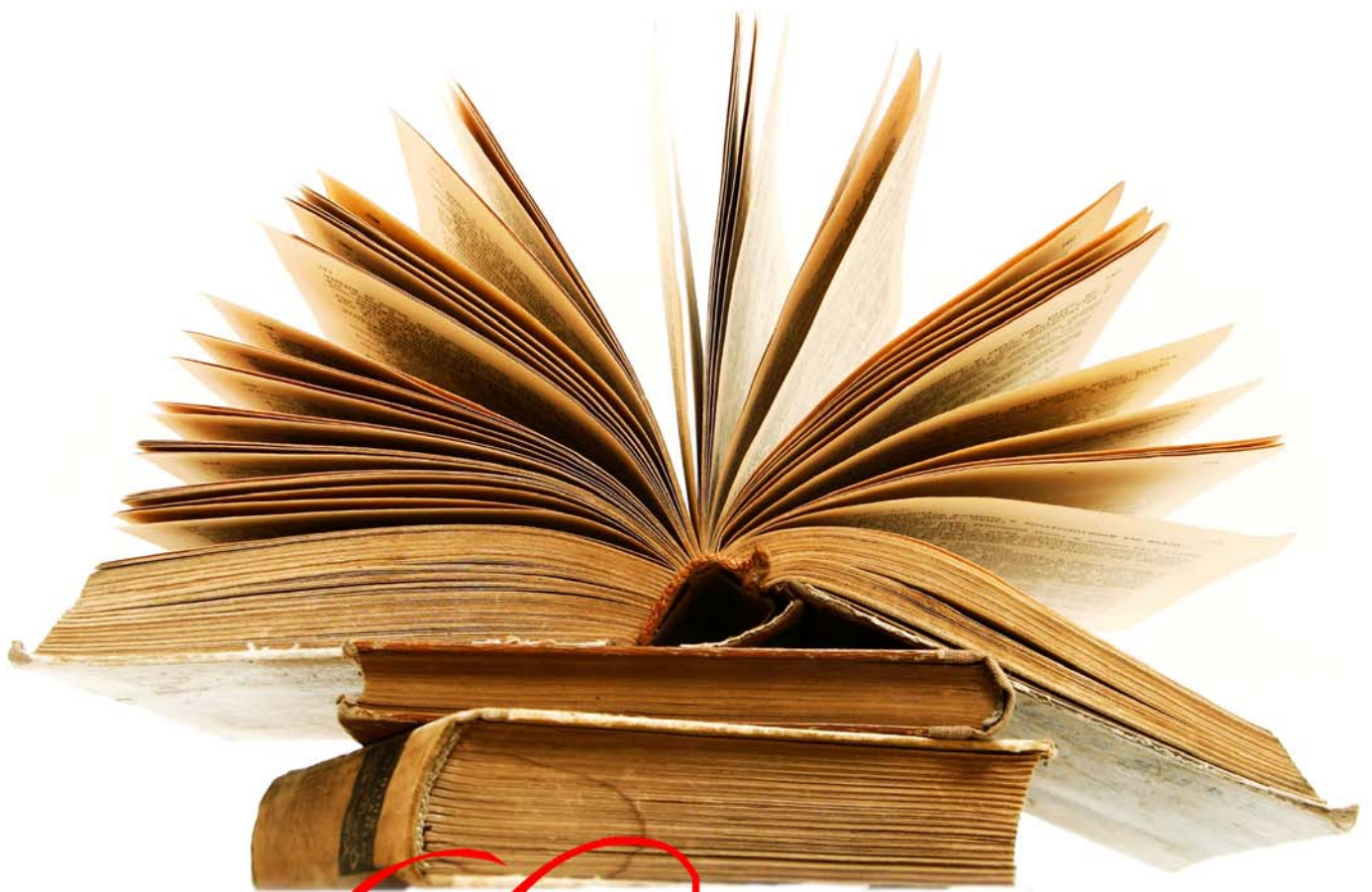
### **Enjeux arts visuels et métiers d'art**

Les arts visuels se portent bien dans la MRC de Memphrémagog. Force est de constater que les intervenants et organismes de ce secteur sont nombreux et dynamiques. On retient cependant que la promotion de ces activités et la concertation demeurent des préoccupations importantes. La permanence et l'essor de ce secteur s'appuient sur les efforts de consolidation. En effet, la concertation du secteur demeure difficile malgré la contribution remarquable du *Circuit des arts Memphrémagog* en ce sens.

Il semble y avoir un trop grand nombre d'organismes et d'événements liés aux arts visuels sur le territoire, ce qui peut engendrer une segmentation des clientèles. Aussi, les lieux de diffusion du secteur sont souvent peu adéquats, dispersés sur le territoire et parfois peu abordables pour les artistes qui voudraient y exposer. Enfin, les artistes manquent de lieux de création et de production.

### **Recommandations arts visuels et métiers d'art - Concertation et promotion**

- ▶ Favoriser le soutien au niveau de la promotion et du financement des activités en arts visuels;
- ▶ Favoriser la concertation du milieu afin d'éviter le chevauchement et la dispersion des activités.



# *Le* Lettres



## **Lettres**

Depuis quelques années, on voit apparaître des initiatives fort intéressantes dans ce secteur. Les bibliothèques continuent d'offrir des services de qualité et certaines d'entre elles ont subi des transformations majeures afin de mieux desservir leur clientèle. L'intérêt pour la création littéraire et l'éducation aux adultes via l'*Université du Troisième âge* marque un changement positif sur le développement de ce secteur. Il est à noter que tous les citoyens de la MRC ont accès à une bibliothèque de proximité. Avec l'avènement d'Internet, la politique de diffusion de la Grande bibliothèque du Québec et le déménagement de la *Bibliothèque Memphrémagog*, de Magog, dans l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie dotée d'un plus grand espace, les citoyens ont accès à une gamme de services plus large et diversifiée. Le *Répertoire culturel de la MRC* dénombre 7 intervenants dans le domaine des lettres et 16 organismes, dont 12 bibliothèques oeuvrant dans ce secteur.

### **❖ Bibliothèques**

Douze bibliothèques publiques existent sur le territoire de la MRC. Elles sont parfois gérées uniquement par des bénévoles, parfois autonomes, parfois affiliées au *Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie* (CRSBPE); quelques-unes offrent des volumes en français et en anglais et toutes offrent des services variés. Il faut aussi savoir que les municipalités qui ne disposent pas de bibliothèque ont signé des ententes afin que leurs citoyens puissent avoir accès à ces services dans d'autres municipalités. Le réseau scolaire appuie également le réseau public en offrant un service de bibliothèque dans ses institutions. Ainsi, la desserte de l'ensemble de la population de la MRC est maintenant assurée.

### **❖ Diffusion littéraire**

De nombreux auteurs résident sur le territoire de la MRC de Memphrémagog et travaillent souvent dans l'isolement. L'édition de leurs oeuvres demeure, pour beaucoup, limitée au compte d'auteur. Il existe dans certaines bibliothèques des clubs de lecture et des ateliers littéraires, qui permettent à leurs membres d'échanger sur des idées et de créer à partir de celles-ci. Occasionnellement, des rencontres d'auteurs et des lectures publiques sont organisées. De plus, une vitrine est offerte aux citoyens qui s'adonnent à cette forme de créativité par l'intermédiaire du *Bulletin culturel* de la MRC. Notons également l'exposition estivale annuelle de Visa-Art, qui associe, depuis 1993, les oeuvres artistiques et littéraires et publie un catalogue d'exposition en couleurs. Mentionnons enfin la présence des *Correspondances d'Eastman*, un événement majeur gravitant autour de l'art épistolaire.

### ❖ **Université du troisième âge (UTA)**

En complément des activités et des services offerts par les bibliothèques, il faut mentionner l'antenne Memphrémagog de l'*Université de Sherbrooke* qui offre, à Magog même, des cours variés à la clientèle du troisième âge. Ces cours ont un succès retentissant, puisque des centaines de personnes s'inscrivent aux deux sessions données annuellement sur le territoire de la MRC.

Les initiatives qui découlent du secteur des lettres sont dignes de mention, parfois même remarquables. Depuis les dernières années, l'engouement pour la création littéraire et l'éducation aux adultes prend une part de plus en plus importante dans le développement culturel du territoire.

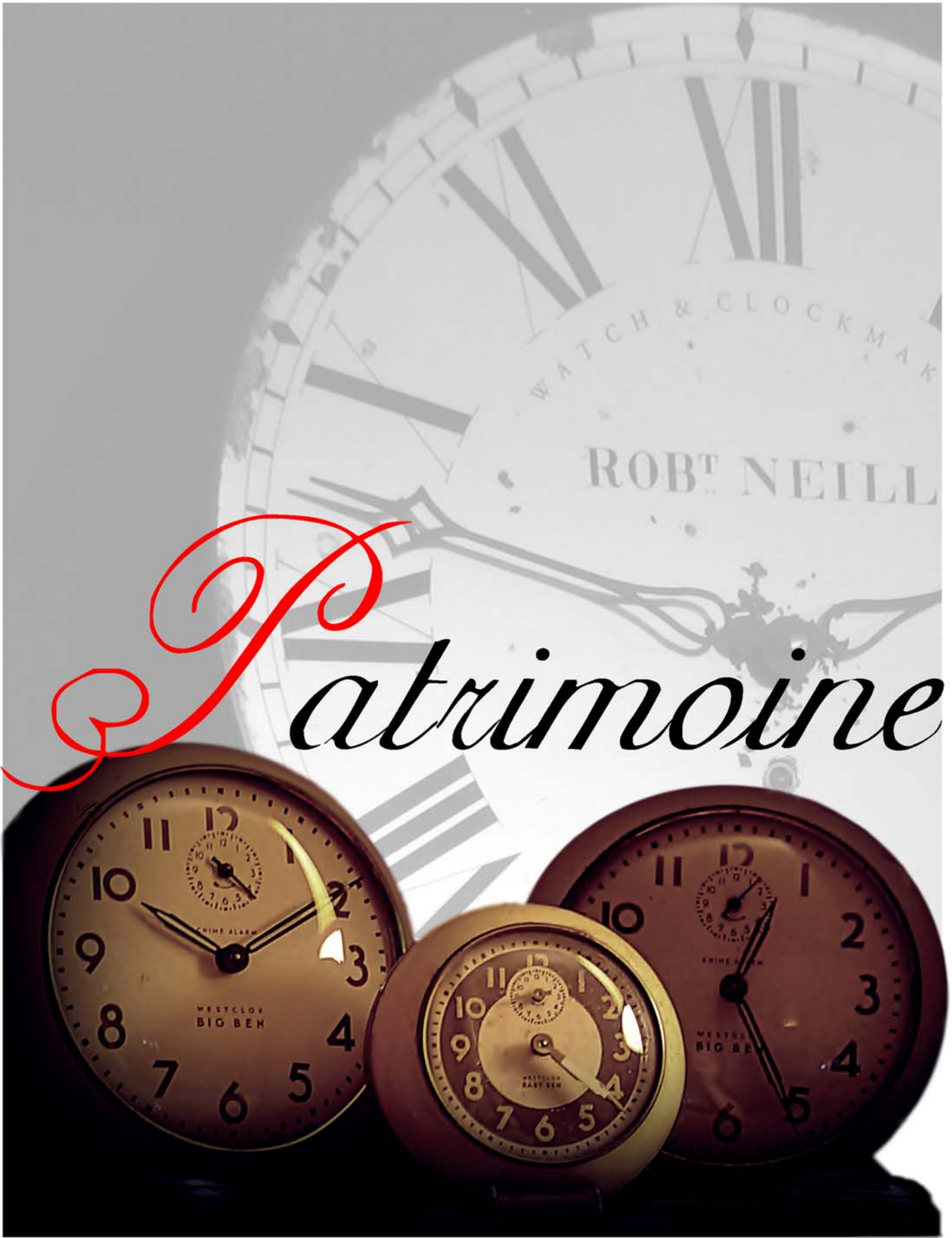
### **Enjeux lettres**

Malgré le fait que l'ensemble des citoyens ait accès à une bibliothèque dans leur propre municipalité ou dans une municipalité voisine, il arrive que les rayons de ces bibliothèques soient peu garnis et que les heures d'ouverture soient restreintes. Malgré les efforts consentis par les organisateurs locaux et le CRSBPE, les diverses activités liées aux lettres ne bénéficient pas toujours de l'achalandage souhaité.

Les auteurs de la MRC sont confrontés à la difficulté de trouver des maisons d'édition qui accepteront de publier leurs œuvres et souffrent parfois d'isolement.

### **Recommandations lettres – Développement du financement et concertation**

- ▶ Une collaboration plus soutenue entre le CRSBPE et la MRC, ainsi qu'un soutien financier accru permettrait, entre autres, des heures d'ouverture adéquates et des rayons mieux garnis de livres pour les bibliothèques, ainsi que des activités littéraires novatrices capables d'attirer davantage de participants;
- ▶ Un regroupement d'écrivains de la MRC ou une collaboration accrue avec l'*Association des auteurs et auteures des Cantons-de-l'Est* pourrait favoriser l'accès aux maisons d'édition et contrer l'isolement de ces créateurs;
- ▶ Une invitation à toutes les bibliothèques et aux librairies de la MRC à tenir en réserve et à promouvoir les ouvrages des auteurs de la région.



*P*atrimoine

## Patrimoine

Qu'il soit matériel ou immatériel, le constat est le même : le patrimoine participe de façon significative à la qualité de vie des citoyens de la MRC de Memphrémagog, en plus d'être un ambassadeur efficace auprès de la clientèle touristique et de favoriser le sentiment d'appartenance à une communauté. Le *Répertoire culturel* de la MRC recense 11 organismes oeuvrant dans le secteur du patrimoine.

### ❖ **Sociétés d'histoire et musées**

L'abondance des éléments patrimoniaux est indéniable sur le territoire de la MRC. Le nombre considérable de sociétés d'histoire est aussi révélateur de l'intérêt porté à ce secteur. La mission d'une société d'histoire est de recueillir, de conserver et de diffuser l'information sur l'ensemble des documents, des objets, des savoirs et des traditions de valeur historique et patrimoniale d'une région. On dénombre sur le territoire de la MRC six sociétés d'histoire dûment constituées. Deux d'entre elles, seulement, peuvent compter sur des ressources rémunérées. Le concours de nombreuses personnes bénévoles indique combien cet aspect de la culture leur tient à cœur.

Depuis quelques années, on assiste à une amélioration des conditions de certains de ces organismes. Pensons, entre autres, à la *Société d'histoire de Magog*, qui a obtenu de sa ville un local mieux adapté pour les archives, et la participation à une partie de son budget de fonctionnement annuel. Pensons aussi à l'*Association du patrimoine de Potton* qui peut maintenant bénéficier d'un local à la *Maison Reilly de Mansonville*. Quant à la *Société d'histoire du lac Massawippi*, son action couvre toutes les municipalités riveraines de ce plan d'eau.

Trois institutions muséales mettent en valeur le patrimoine dans la MRC : le *Musée Colby-Curtis*, géré par la *Société historique de Stanstead*, et *Granit central*, anciennement connu sous le nom de *Centre d'interprétation du granit* de Stanstead. Mentionnons également l'ancien complexe minier Capelton datant de 1863 et regroupant les mines Albert, Capelton et Eustis. Ce site, que l'on peut visiter, est l'un des plus anciens complexes miniers du Canada et revit aujourd'hui sous le nom de *L'épopée de Capelton*. Le *Chemin des Cantons*, route touristique et patrimoniale, contribue à l'effort de concertation et de promotion du milieu, en mettant en valeur des exemples du patrimoine américain et britannique de notre MRC.

### ❖ **Patrimoine bâti**

On dénombre de multiples points d'intérêt, tels des ponts couverts, des granges rondes, des établissements publics, des temples de diverses confessions, des cimetières parfois bicentennaires, des croix de chemin, des calvaires et, bien sûr, des résidences de tous styles. Trois bâtiments sont classés Monuments historiques<sup>11</sup> par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Il s'agit de la grange circulaire Damase-Amédée-Dufresne d'Austin, de l'église Saint-James de Hatley et, finalement, de l'édifice de la *Bibliothèque publique et salle d'opéra Haskell* de Stanstead. Ce dernier édifice est également désigné lieu historique national par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada<sup>12</sup>. Le patrimoine bâti et naturel de la MRC contribue à l'attrait de paysages remarquables dans la MRC. Toutes les municipalités de la MRC sans exception ont au moins un élément bâti d'intérêt patrimonial.

La région est parsemée de hameaux où abondent les bâtiments historiques témoignant de l'origine des habitants des Cantons-de-l'Est, d'abord anglophones et ensuite francophones, et de leurs préférences architecturales. Pas moins de 13 ensembles patrimoniaux ont été reconnus à ce jour. Le territoire abrite également plusieurs bâtiments à vocations religieuse, agricole ou industrielle. L'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac et plusieurs églises anglicanes et protestantes constituent des joyaux architecturaux uniques à la région. Les granges rondes et les tunnels d'arbres témoignent quant à eux d'anciennes pratiques agricoles<sup>13</sup>.

Reconnaissons dans ce domaine, les efforts de la Ville de Magog qui a procédé à un inventaire de son patrimoine bâti entre 2006 et 2008 et à divers projets en découlant.

### ❖ **Patrimoine paysager**

La portée de l'inclusion du patrimoine paysager dans la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel* du gouvernement du Québec témoigne des relations entre les habitants d'un territoire et leur milieu physique. À ce titre, l'identité de la MRC de Memphrémagog est fortement marquée par ses paysages où se succèdent montagnes, lacs, rivières, forêts et bâtiments anciens.

Les paysages doivent être identifiés comme faisant partie intégrante de la culture. Ils sont des lieux de mémoire, liés à la fierté, mais surtout à l'identité des populations. L'homme transforme sans cesse son milieu et crée des paysages humanisés avec les paysages ruraux, villageois et urbains. Le paysage est un ensemble dynamique de

<sup>11</sup> Monument historique : un immeuble qui présente un intérêt historique par son utilisation ou son architecture. <http://www.mcccf.gouv.qc.ca>

<sup>12</sup> Lieu historique national : un lieu historique qui témoigne des tournants de l'histoire du Canada en plus d'illustrer la créativité et les traditions culturelles de ses habitants. Chaque lieu historique national relate un chapitre unique de l'histoire du Canada et contribue concrètement, à sa façon, à la compréhension du Canada. <http://www.pc.gc.ca>

<sup>13</sup> Schéma d'aménagement et de développement, *op.cit.*, 2.20.

relations entre les êtres vivants occupant un territoire donné. Il est très facile d'identifier les paysages devenus des symboles et des emblèmes pour une population entière, telle la vue typique du lac Memphrémagog surplombé de l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, par exemple. Il est cependant moins évident d'effectuer des inventaires régionaux des paysages, puisque l'intérêt que l'on porte à l'égard d'un paysage varie autant de fois que le nombre de personnes impliquées dans le processus de consultation<sup>14</sup>.

Néanmoins, le schéma d'aménagement de la MRC identifie plusieurs paysages d'intérêt, appelés *territoires d'intérêt esthétique*, situés notamment le long du *Chemin des Cantons*. Ces territoires comprennent les paysages naturels d'intérêt supérieur<sup>15</sup>, les vues panoramiques, les routes pittoresques et panoramiques<sup>16</sup>, ainsi que les paysages champêtres<sup>17</sup>, auxquels on peut ajouter les tunnels d'arbres<sup>18</sup> et les ensembles patrimoniaux. Parmi ces paysages, mentionnons les berges du lac Memphrémagog, les massifs des monts Orford et Owl's Head, le chemin des Pères à Magog, le chemin de la vallée Missisquoi dans le Canton de Potton et la route 247 dans Ogden et le Canton de Stanstead. Parmi ces paysages figurent également les ensembles patrimoniaux des villages d'Ayer's Cliff, de Mansonville et de Georgeville, ainsi que les quartiers de Beebe Plain, Rock Island et Stanstead Plain à Stanstead, par exemple<sup>19</sup>.

## Enjeux patrimoine

La concertation du milieu apparaît comme un enjeu important dans le secteur du patrimoine. La consultation confirme la difficulté d'accès à des outils conviviaux facilitant la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, immatériel et paysager. Trop souvent, les groupes de citoyens ou même les municipalités se sentent démunis lorsqu'un élément de leur patrimoine est menacé. Le sous-financement des initiatives, notamment en ce qui a trait à la restauration de bâtiments anciens et au soutien à apporter aux musées et aux sociétés d'histoire, paralyse les bonnes volontés. Parmi les éléments patrimoniaux en péril, notons les cimetières

---

<sup>14</sup> Marc Cantin, Sophie Charbonneau, Marie-Claude Lacombe, Shirley Lavertu, Julie Pomerleau et Annie Vincent, *Révision de la Loi sur les biens culturels. Livre vert sur le patrimoine culturel. Mémoire des agents de développement culturel de l'Estrie, présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec*, 2008, p.3.

<sup>15</sup> Paysages naturels d'intérêt supérieur : en raison de leurs caractéristiques (étendue, configuration, présence d'un couvert végétal abondant), ces unités de paysage constituent des temps forts à l'intérieur des champs visuels s'ouvrant depuis les routes pittoresques et panoramiques. Sotar, *Étude visant à introduire des outils de préservation et de mise en valeur des ensembles architecturaux et paysagers de la MRC de Memphrémagog*, 1986, p. 148.

<sup>16</sup> Routes pittoresques et panoramiques : tronçons du réseau de voirie associés à des paysages humanisés d'intérêt patrimonial ou à des paysages naturels de grande qualité. Sotar, *op.cit.* p. 164.

<sup>17</sup> Paysages champêtres : lanières agricoles identifiées au schéma d'aménagement de la MRC. Ceux-ci sont identifiés parce qu'ils caractérisent des portions d'intérêt régional de cet équilibre entre les qualités géographiques exceptionnelles de notre territoire et les actions de développement réalisées par les premiers habitants dans le respect du milieu et maintenues de génération en génération. Schéma d'aménagement et de développement, *op.cit.*, 10.8.

<sup>18</sup> Tunnels d'arbres : alignements de vieux arbres, dont les ramages s'entrecroisent au dessus de la route, ayant souvent été mis en place au XIXe siècle. Sotar, *op.cit.* p. 141.

<sup>19</sup> Schéma d'aménagement et de développement, *op.cit.*, 10.6 à 10.13.

patrimoniaux ainsi que le patrimoine agricole et religieux, caractéristiques du paysage « memphrémagogois ».

### **Recommandations patrimoine – Vers une approche spécifique**

- ▶ Procéder à un inventaire des éléments patrimoniaux, historiques et paysagers sur l'ensemble du territoire de la MRC;
- ▶ Mettre sur pied des mesures (financières et techniques) d'aide à la mise en valeur du patrimoine et à la restauration patrimoniale;
- ▶ Favoriser le rassemblement des forces vives qui animent les intervenants en patrimoine afin de permettre la promotion et la mise en valeur du patrimoine;
- ▶ Mettre en place des outils conviviaux qui soient disponibles aux municipalités et à tous les citoyens pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager;
- ▶ Proposer des normes générales de construction, d'implantation et de préservation des éléments et des ensembles d'intérêt patrimonial et réglementer les usages et activités en paysages naturels d'intérêt supérieur;
- ▶ Élaborer un cadre général de référence pouvant assister les municipalités dans l'établissement de critères d'implantation et d'intégration architecturale à appliquer aux ensembles patrimoniaux;
- ▶ Favoriser l'utilisation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) comme mesure de protection des caractéristiques propres aux secteurs patrimoniaux;
- ▶ Développer les réflexes de protection et établir des mesures de gestion des transformations des paysages;
- ▶ Concevoir la conservation et la mise en valeur des patrimoines culturel et naturel en un tout cohérent.

En raison de l'identification de ces nombreuses recommandations et suite aux consultations publiques menant à l'élaboration de la présente politique, où le patrimoine a été identifié comme devant être traité de façon particulière par la MRC, il apparaît nécessaire de développer une approche spécifique pour le patrimoine et les paysages ruraux de la MRC.

## **Politiques culturelles en vigueur sur le territoire de la MRC**

### **❖ *Municipalité d'Eastman***

Reconnaissant l'apport de la culture à la qualité de vie des citoyens et au développement local (notamment sur le plan de la qualité de vie et des activités économiques, sociales et touristiques), la municipalité d'Eastman a convenu de se doter d'une politique culturelle qui vise à donner une vision globale de la place de la culture, des artistes et des organisations qui génèrent une activité culturelle ou artistique. Suite à son adoption en 2005, la municipalité entend soutenir les secteurs d'émergence, soit les activités littéraires, les arts de la scène et le patrimoine.

### **❖ *Municipalité du Canton de Pottton***

La dernière politique culturelle en lice dans la MRC de Memphrémagog est celle du Canton de Pottton, adoptée en 2010. La Municipalité du Canton de Pottton reconnaît : la richesse de son patrimoine humain, architectural, paysager et archéologique; la vitalité artistique et culturelle de ses citoyens; la culture et le patrimoine en tant que facteurs de qualité de vie; la culture et le patrimoine comme axes de développement économique et social; l'importance de l'accessibilité aux arts, à la culture et au patrimoine pour sa communauté; le caractère bilingue et multiculturel de la collectivité et le caractère évolutif de sa politique culturelle.

### **❖ *Ville de Magog***

En 2002, le territoire de la Ville s'agrandit en incluant les municipalités du Canton de Magog et d'Omerville. Jusque-là, Magog et le Canton de Magog avaient leurs propres énoncés en matière de développement culturel. En avril 2005, la Ville lance sa nouvelle politique culturelle. En plaçant la culture au cœur de son développement, la Ville de Magog reconnaît le rôle important que jouent les arts et la culture dans la constitution d'un milieu de vie de qualité.

### **❖ *Commission scolaire des Sommets***

La Commission scolaire des Sommets a juridiction sur 42 établissements d'enseignement, répartis sur les territoires des MRC d'Asbestos, de Memphrémagog et du Val-St-François. Elle offre des services à une clientèle jeune et adulte, tant en formation générale qu'en formation professionnelle. En mai 2004, elle adopte sa propre politique culturelle, qui vise à promouvoir dans ses établissements et son siège social une vie culturelle de qualité, encourageant la mise en place d'activités à caractère culturel pour les élèves, pour le personnel et pour la communauté environnante.

## Axes, orientations et objectifs de la Politique culturelle de la MRC de Memphrémagog

Axes (Préoccupations majeures)	Orientations (aspects privilégiés pour aborder les préoccupations majeures)	Objectifs
Favoriser la coordination et le soutien au milieu municipal relativement au développement culturel	<p><b>COMMENT?</b></p> <p>En soutenant et en encourageant les municipalités afin que celles-ci favorisent la participation et l'accessibilité des citoyens à la culture;</p> <p>En incitant davantage les municipalités à former des comités culturels municipaux;</p> <p>En agissant en complémentarité avec les structures culturelles municipales existantes et en les encourageant à prendre en main le développement culturel de leurs milieux;</p> <p>En maintenant en priorité le soutien financier de la MRC aux initiatives municipales en matière de développement culturel.</p>	<p>Augmenter le nombre de comités culturels municipaux dans la MRC;</p> <p>Augmenter le nombre de politiques culturelles municipales dans la MRC;</p> <p>Augmenter le nombre d'activités culturelles dans l'ensemble des municipalités de la MRC.</p>
Mettre en valeur les ressources culturelles de la MRC	<p><b>COMMENT?</b></p> <p><b>Promotion :</b></p> <p>En développant un plan de communication et de promotion des activités culturelles en collaboration avec Tourisme Memphrémagog;</p> <p>En agissant en complémentarité dans les actions de promotion propres aux organismes;</p> <p>En permettant aux municipalités de contribuer plus efficacement à la visibilité de leur milieu culturel, en leur offrant une aide technique et financière.</p> <p><b>Financement :</b></p> <p>En développant et en favorisant la diversification des sources de financement en culture;</p> <p>En explorant les diverses possibilités de financement publiques et privées en culture;</p> <p>En assistant les municipalités et les organismes dans leurs recherches de financement;</p> <p>En outillant les autorités et la population dans l'identification des retombées économiques positives de la culture.</p>	<p>Augmenter progressivement le nombre de participants, de visiteurs et de spectateurs aux activités culturelles de la MRC.</p> <p>Améliorer le financement public et privé des initiatives culturelles;</p> <p>Connaître davantage les retombées économiques de la culture.</p>

<b>Axes</b> (Préoccupations majeures)	<b>Orientations</b> (aspects privilégiés pour aborder les préoccupations majeures)	<b>Objectifs</b>
Mettre en valeur les ressources culturelles de la MRC (suite)	<b>COMMENT?</b>  <b>Patrimoine :</b> En reconnaissant la spécificité du secteur du patrimoine; En développant des moyens spécifiques au secteur du patrimoine; En mettant sur pied une table de concertation du patrimoine dans la MRC; En développant un programme d'aide financière destiné aux projets patrimoniaux.	Adapter le soutien au secteur du patrimoine en fonction de ses besoins spécifiques; Développer l'identité régionale par l'intermédiaire du patrimoine.
Favoriser la concertation du milieu culturel	<b>COMMENT?</b>  En développant des outils conviviaux, destinés aux organismes et aux comités culturels municipaux du territoire, afin de stimuler la cohérence et la mise en commun de leurs ressources, favorisant la concertation des actions; En soutenant l'organisation d'événements favorisant la concertation culturelle et l'interdisciplinarité; En concevant un calendrier régional annuel des activités culturelles; En favorisant une concertation entre le milieu culturel et celui des affaires, sous le leadership de la MRC et des comités culturels municipaux.	Éviter le chevauchement d'activités; Concentrer les efforts du milieu pour un impact plus important (fréquentation, sources de financement, présence médiatique).

## Conclusion

À l'instar de la *Politique culturelle 2005-2010 de la MRC de Memphrémagog*, il est convenu de **maintenir en priorité le soutien aux municipalités**, pour les aider soit à maintenir la prise en charge du secteur culturel, soit à mieux s'acquitter de cette responsabilité dans leurs milieux respectifs.

Cela démontre clairement que le rôle du comité culturel de la MRC doit d'abord être destiné au service des municipalités. Les municipalités peuvent offrir une vie culturelle adaptée aux besoins respectifs de leurs intervenants, à condition qu'une synergie s'opère entre les intervenants, les conseils municipaux et, à titre d'appui ou de conseil, le comité culturel de la MRC.

Soulignons **l'importance d'un soutien financier accru** pour l'ensemble des secteurs culturels. La question du sous-financement apparaît comme un des enjeux majeurs pour tous les secteurs, mais particulièrement pour le secteur du **patrimoine**, qui n'a pas la même capacité que les secteurs des arts visuels, des arts de la scène et des lettres, de générer des revenus autonomes. Le secteur du patrimoine réclame, entre autres, de l'aide financière pour contribuer à la restauration de bâtiments anciens et à la conservation des paysages.

Un fort courant d'opinion issu du processus de consultation publique accorde à **la promotion un caractère prédominant dans les actions du comité culturel de la MRC**. La MRC devra s'afficher comme fière partenaire d'initiatives culturelles, dont elle favorisera la promotion par divers moyens, en partenariat avec les médias locaux et régionaux, mais aussi par le truchement de supports novateurs, dont l'Internet permet actuellement un développement accéléré.

Il est nécessaire d'assurer une meilleure concertation entre les diverses initiatives culturelles, afin d'éviter le chevauchement des activités. Le comité culturel de la MRC devra intervenir au niveau de l'harmonisation des diverses initiatives et favoriser le réseautage des milieux culturel, d'affaires et municipal.

Finalement, nous reconnaissons une spécificité au secteur du **patrimoine**, en lui ouvrant la perspective de moyens qui lui soient propres. Le développement de tels moyens impliquera, à terme, des ressources propres à ce secteur dans une **perspective intersectorielle**, voire

interdisciplinaire. L'objectif de cette approche sera de favoriser des arrimages, afin de « créer des ponts » entre les quatre secteurs.

En terminant, réaffirmons le rôle fondamental de la culture dans le développement des municipalités. En effet, la contribution de la culture au milieu municipal est multiple :

- ▶ Développement du sentiment d'appartenance à une communauté en renforçant l'identité;
- ▶ Amélioration de la qualité de vie des citoyens en bonifiant l'offre d'activités;
- ▶ Mise en valeur des ressources humaines et culturelles, par l'intermédiaire de ses artistes, de ses intervenants et de ses éléments culturels;
- ▶ Revitalisation des milieux grâce à la mise en réseau des promoteurs locaux et aux retombées économiques engendrées par la tenue d'activités culturelles;
- ▶ Contribution de la culture au développement de l'identité personnelle et collective, allant au-delà du simple divertissement.

Bref, la culture apparaît comme un investissement pour le développement de nos communautés et c'est à ce titre que la MRC de Memphrémagog entend la mettre de l'avant.

# **Annexe A**

## **LEXIQUE**

### **ART**

Fait référence à toute pratique qui met en valeur un savoir-faire ou une technique visant l'expression, à travers les formes, les mouvements, les sons ou le langage, d'une idée originale ayant un contenu esthétique et se traduisant en effets perceptibles par nos sens.

### **ARTISTE**

Interprète ou créateur d'une œuvre dans le domaine des arts de la scène, des arts visuels, des lettres ou des arts médiatiques.

### **CULTURE**

Au sens général, la culture englobe l'ensemble des usages, des coutumes, des arts, des manifestations religieuses et intellectuelles qui distinguent et définissent notre société. Cependant, aux fins d'application de la présente politique, le terme culture réfère particulièrement aux manifestations artistiques et aux actions qui s'y rattachent (création, production, diffusion, etc.), ainsi qu'à la notion d'histoire et de patrimoine.

## **DOMAINES D'ACTIVITÉS CULTURELLES**

### **LES ARTS DE LA SCÈNE**

Ensemble des arts qui relèvent du domaine du spectacle, regroupant (mais non exclusivement) les secteurs du théâtre, de la musique, de la danse et des variétés.

### **LES ARTS VISUELS ET MÉTIERS D'ART**

Toute forme d'expression artistique dont le produit (qu'il soit bidimensionnel ou tridimensionnel) peut être apprécié. Ils regroupent (mais non exclusivement) la peinture, la sculpture, l'estampe, le dessin, l'illustration, le design, les arts textiles, la photographie, les arts multimédias, l'installation, la bande dessinée, la performance ou toute autre forme d'expression de même nature. Les *Métiers d'art et l'artisanat* recouvrent la production d'œuvres uniques, ou en nombre limité, réalisées dans l'exercice d'une discipline reliée à la transformation d'un matériau comme le bois, le cuir, les textiles, les métaux, les silicates ou toute autre matière.

### **LES LETTRES**

Comprennent l'apprentissage, la création et la traduction d'œuvres littéraires nécessitant des démarches de recherche, d'information, de création, d'écriture, d'édition et de lecture. De plus en plus fréquemment, on regroupe avec la création littéraire le monde de l'édition et les bibliothèques.

## **LE PATRIMOINE**

Constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération. Le patrimoine se présente sous l'angle des grandes catégories (le patrimoine archéologique, architectural, ethnologique, artistique, archivistique...), des thèmes (le patrimoine résidentiel, industriel, religieux...), des biens et des territoires protégés.

## **LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE PRATIQUE ARTISTIQUE**

Les niveaux de pratique artistique sont fonction, entre autres, de motivations qui poussent une personne à s'adonner à une activité créatrice. La qualité de la production artistique n'est pas directement liée aux différents niveaux de pratique.

**Loisir** : La personne pratique une activité artistique par loisir et dans un but de développement personnel, sans préoccupation de diffusion.

**Amateur** : La personne pratique une activité artistique dans une optique de développement personnel, avec une volonté de diffusion. Elle le fait cependant sans préoccupation de revenu.

**Professionnel** : La personne a acquis une formation de base par elle-même ou grâce à un enseignement. Elle crée ou interprète des œuvres pour son propre compte. Légalement, est *artiste professionnel* ou *créateur* une personne qui répond à l'ensemble des exigences suivantes. Elle doit :

- ▶ se déclarer artiste ou écrivain professionnel;
- ▶ créer des œuvres pour son propre compte;
- ▶ exposer, publier, produire, représenter en public ou mettre en marché ses œuvres par l'entremise d'un diffuseur;
- ▶ être reconnue par ses pairs, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse ou une nomination à un jury, ou être membre d'une association reconnue au sens de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs*.

## **RÉFÉRENCES**

Ministère de la Culture et des Communications du Québec (1997)

***Guide d'élaboration et mise en œuvre d'une politique culturelle municipale***

Office de la langue française, ***Le Grand dictionnaire terminologique***

***Loi sur le statut de professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs.***

## Annexe B

### Liste des organismes culturels de la MRC de Memphrémagog par secteur d'activité

	Nom de l'organisme	Ville
<b>ARTS DE LA SCÈNE</b>	Auberge La Caravane	North Hatley
	Bibliothèque de Georgeville	Canton de Stanstead
	Bleu Lavande	Canton de Stanstead
	Boppin' Blues Band	Stanstead
	Café St-Michel	Magog
	Centre d'arts Orford	Orford
	Chorale Pot Pourri	Canton de Potton
	Chorale Rossignol de St-Jean-Bosco	Magog
	Cirque des étoiles	Magog
	Crystal Creek Recording studios	Ogden
	Découvertes de la Chanson de Magog	Magog
	École de chant Lili Maxime	Ste-Catherine-de-Hatley
	École de danse Janann	Magog
	École de danses latines	Magog
	École de guitare de l'Estrie	Magog
	École de tango Beto Santos	Ayer's Cliff
	Église St-Matthew	Stukely-Sud
	Groupe Clef de Sol	Magog
	Harmonie de l'École secondaire de la Ruche	Magog
	Jean-Claude Gosselin Productions	Magog
	Le Grand Frisson - salle de spectacle	Stanstead
	Les éditions Orford	Magog
	L'Harmonie de l'Estrie	Magog
	Loisirs et Culture Saint-Étienne-de-Bolton	Saint-Étienne-de-Bolton
	Mike Goudreau and Friends	Stanstead
	Musikmeisters	Magog
	Opéra Haskell	Stanstead
	Production les Baladins de Magog inc.	Magog
	Productions BYC Itée	Magog
	Productions Sham-Art inc.	Magog
Théâtre La Marjolaine	Eastman	
Théâtre Piggery	Ste-Catherine-de-Hatley	
Troupe de théâtre Orford	Magog	
Troupe Et Vive l'Opéra!	Eastman	
Troupe Les Fous du Roi	Ste-Catherine-de-Hatley	
Vieux Clocher de Magog	Magog	

	Nom de l'organisme	Ville
ARTS VISUELS	Alelucia, l'École d'arts de l'Estrie	Magog
	Art & Dessin Heather Sampson	Ayer's Cliff
	Association des Artistes Georgeville-Fitch Bay	Magog
	Atelier/Galerie Hélène Brunet	Bolton-Est
	Bibliothèque - North Hatley - Library	North Hatley
	Bibliothèque Legion Memorial Library	Canton de Potton
	Bleu Lavande	Canton de Stanstead
	Boutique Poterie McNeil	Magog
	Centre culturel de Magog	Magog
	Centre d'artistes CREATIO	Magog
	Centre d'arts Orford	Orford
	Cinéma Magog	Magog
	Circuit des Arts Memphrémagog	Magog
	Comité d'action culturelle de Magog	Magog
	Estrie-ART	Canton de Potton
	Festival des Arts Georgeville - Fitch Bay	Canton de Stanstead
	Galerie - Atelier Johanne Martel	Magog
	Galerie d'art Bonheur du jour inc.	Magog
	Galerie d'art Nitsche	Canton de Stanstead
	Galerie des Artistes du Canton	Magog
	Galerie Jeannine Blais	North Hatley
	Galerie Riverin-Arlogos	Eastman
	Grange de l'éléphant	Canton de Stanstead
	Granit Central	Stanstead
	Groupe Clef de Sol	Magog
	Harmonie Notre-Dame	Magog
	Le plus fou des deux	Eastman
	Les Trésors de la Grange / Centre d'Art, Artisanat et Antiquités	Magog
	Lino Production	Ste-Catherine-de-Hatley
	Loisirs et Culture Saint-Étienne-de-Bolton	Saint-Étienne-de-Bolton
	Maison Frédérick Amsden	Stanstead
	Maison Reilly	Canton de Potton
	Mosaïques D'Arcy	Magog
	Musée international d'art naïf de Magog	Magog
	Organic Design	Canton de Stanstead
	Place du village	Eastman
	Pomme Grenade	North Hatley
	Potton Valley Quilters	Canton de Potton
	Studio Georgeville	Canton de Stanstead
	Tour des Arts	MRC
Verriers de Magog	Magog	
Visa-Art	Magog	
Ye old Blacksmith	Stanstead	

	Nom de l'organisme	Ville
LETTRES	Bibliothèque - North Hatley - Library	North Hatley
	Bibliothèque Ayer's Cliff Library	Ayer's Cliff
	Bibliothèque Bolton Library	Bolton-Est
	Bibliothèque carrefour culturel de Magog	Magog
	Bibliothèque de Georgeville	Canton de Stanstead
	Bibliothèque de Hatley	Hatley
	Bibliothèque de Stukely-Sud	Stukely-Sud
	Bibliothèque d'Eastman	Eastman
	Bibliothèque Haskell	Stanstead
	Bibliothèque Legion Memorial Library	Canton de Potton
	Bibliothèque Memphrémagog	Magog
	Blitz Culture et Patrimoine	Ayer's Cliff
	Centre communautaire La Fourmilière	Canton de Stanstead
	Les Éditions de Mine enr.	Magog
	Société des correspondances d'Eastman	Eastman
Visa-Art	Magog	
PATRIMOINE	Association du patrimoine de Potton inc.	Canton de Potton
	Blitz Culture et Patrimoine	Ayer's Cliff
	CyberMagazine Patrimoine des Cantons	Stanstead
	Granit Central	Stanstead
	Le château Witch Bay	Canton de Stanstead
	L'Épopée de Capelton	Canton de Hatley
	Musée Colby-Curtis	Stanstead
	Société d'histoire de Georgeville	Canton de Stanstead
	Société d'histoire de la région du lac Massawippi inc.	North Hatley
	Société d'histoire de Magog	Magog
	Société d'histoire du Lac Memphrémagog et Société internationale de dracontologie du Lac Memphrémagog	Magog
Société historique de Stanstead	Stanstead	
MULTISECTORIEL	Université du 3 <sup>e</sup> âge (Université de Sherbrooke)	Magog

Cette liste est constituée à partir des informations transmises par les organismes eux-mêmes et ne fait pas la distinction entre activité professionnelle ou de loisir, à but lucratif ou non. Pour une liste complète, mise à jour annuellement, des organismes et artistes incluant les réalisations et activités de chacun, consultez le Répertoire culturel de la MRC : [http://www.mrcmemphremagog.com/rep\\_cult.html](http://www.mrcmemphremagog.com/rep_cult.html). Vous désirez y figurer? Contactez-nous via [info@mrcmemphremagog.com](mailto:info@mrcmemphremagog.com)

Source :  
Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du Gouvernement du Québec © Gouvernement du Québec, tous droits réservés Orthophotographie 2000, 2007.

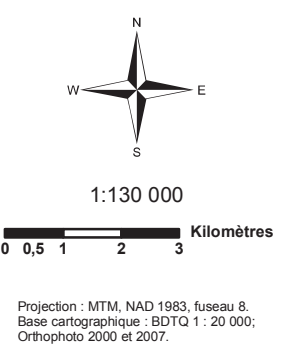
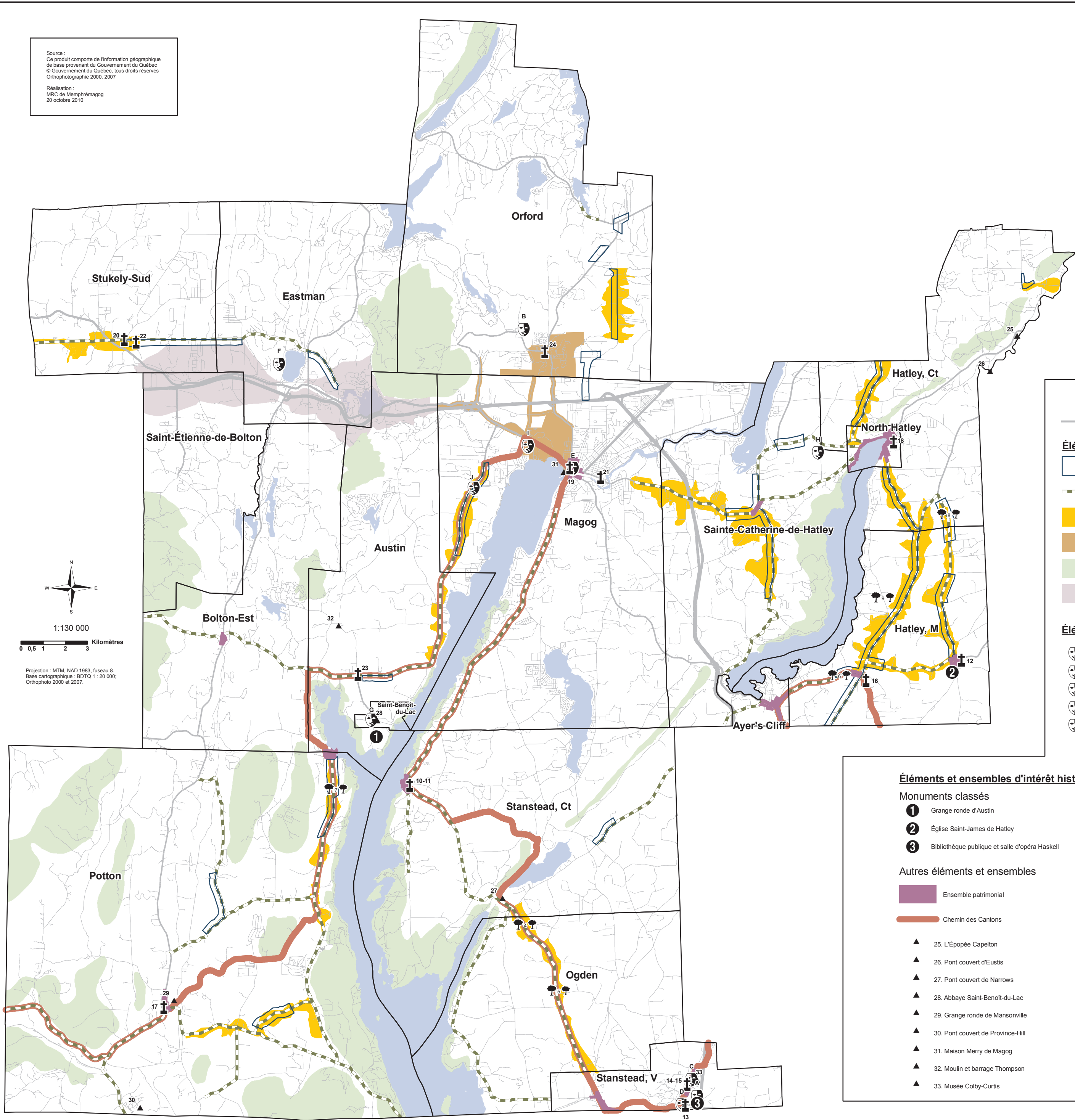
Réalisation :  
MRC de Memphrémagog  
20 octobre 2010



# POLITIQUE CULTURELLE 2010-2015

Adoptée le 20 octobre 2010

Territoire de la MRC de Memphrémagog  
Les éléments d'intérêts culturel, historique, patrimonial ou naturel sont tirés des données sur l'aménagement du territoire



### Légende

Réseau routier principal

**Éléments d'intérêt esthétique**

- Vue panoramique d'intérêt régional
- Route pittoresque et panoramique
- Paysage champêtre
- Secteur d'intérêt esthétique et visuel
- Paysage naturel d'intérêt supérieur
- Corridor visuel d'intérêt supérieur

**Éléments d'intérêt culturel**

- A. Bibliothèque publique et salle d'opéra Haskell
- B. Centre d'arts Orford
- C. Musée Colby-Curtis
- D. Granit Central
- E. Théâtre Le Vieux Clocher
- F. Théâtre La Marjolaine
- G. Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac
- H. Théâtre The Piggery
- I. Musée international d'art naïf de Magog et Centre d'artistes Creatio
- J. Trésors de la grange

**Tunnels d'arbres**

- 4. Appelgrove
- 5. Griffin
- 6. Massawippi
- 7. Chemin Knowlton-Landing
- 8. Canton de Hatley
- 9. Chemin du Lac

**Éléments et ensembles d'intérêt historique ou patrimonial**

**Monuments classés**

- 1 Grange ronde d'Austin
- 2 Église Saint-James de Hatley
- 3 Bibliothèque publique et salle d'opéra Haskell

**Autres éléments et ensembles**

- Ensemble patrimonial
- Chemin des Cantons
- 25. L'Épée Capelton
- 26. Pont couvert d'Eustis
- 27. Pont couvert de Narrows
- 28. Abbaye Saint-Benoît-du-Lac
- 29. Grange ronde de Mansonville
- 30. Pont couvert de Province-Hill
- 31. Maison Merry de Magog
- 32. Moulin et barrage Thompson
- 33. Musée Colby-Curtis

**Églises d'une qualité exceptionnelle**

- 10-11. Églises anglicane et unie de Georgeville
- 12. Église anglicane de Hatley
- 13. Église unie de Stanstead
- 14-15. Églises anglicane et unie de Stanstead
- 16. Église union de Massawippi
- 17. Églises patrimoniales de Mansonville
- 18. Église anglicane de North Hatley
- 19. Église catholique Saint-Patrice de Magog
- 20. Église anglicane de Stukely-Sud
- 21. Église Sainte-Marguerite-Marie de Magog
- 22. Église Saint-Matthew de Stukely-Sud
- 23. Église catholique Saint-Austin
- 24. Église de Cherry River

Pour renseignements :  
Communiquez avec la MRC de Memphrémagog